

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

ABONNEMENT

Saumur	
En ar.	25 fr.
En ar.	13
En ar.	7
Poste	
En ar.	23 fr.
En ar.	11
En ar.	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne....	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués doi-
vent être remis au bureau du
journal la veille de la reproduc-
tion, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 5 NOVEMBRE

UN NOUVEAU PARTI

On s'est assez longtemps immobilisé dans la résistance à l'ennemi commun ; il s'agit maintenant de se remettre en marche. En avant ! S'il y a des républicains qui ne veulent pas suivre, les radicaux iront seuls. Si le ministère se met en travers, il sera renversé.

Tel est le mot d'ordre donné à la presse radicale. Joignant les actes à la parole, les radicaux ont résolu de reconstituer dans le parlement le groupe de l'extrême gauche. Une réunion préalable sera tenue aujourd'hui jeudi, avant l'ouverture de la séance au Palais-Bourbon. Il suffit de citer les noms des promoteurs pour apprécier la portée de leur initiative. Parmi eux nous remarquons MM. Clémenceau, Camille Pelletan, Leydet, Peytral, Tony Révilhon, Mathy, Barodet, Lockroy, Rabier, Dreyfus, Nadier de Montjau, Guyot-Dessaigne, etc....

La réunion de ce jour doit être une simple conférence préparatoire dans laquelle on examinera les moyens d'exécution du projet. On dressera la liste des députés auxquels la convocation devra être adressée, ainsi que les termes dans lesquels la convocation sera conçue.

L'idée prédominante des partisans de la reconstitution de l'extrême gauche serait d'en élargir les cadres. Dans ce but on s'efforcerait, sous une autre dénomination, de rendre le groupement plus étendu, d'en ouvrir l'accès à tous les radicaux, tant à ceux qui appartiennent à l'ancienne extrême gauche, qu'aux membres de la gauche radicale. Il serait même question d'ouvrir la porte aux anciens boulangistes comme Laguerre, Naquet, Laisant, Laporte, Laur, Castelin, etc., qui appartaient jadis au groupe radical.

Il s'agit donc de la formation d'un groupe important de la majorité républicaine et non simplement de la reconstitution du petit groupe fermé de l'ancienne extrême gauche. C'est un nouveau parti parlementaire qui va se dresser en face du gouvernement ; il faudra compter avec lui. Si cette formation réussit, les organes politiques qui parlent dédaigneusement, comme le fait le Figaro, de la tentative « de faire revivre l'extrême gauche dont personne n'a jamais pu constater l'utilité », devront modifier leur opinion et leur langage.

Le nouveau parti politique en train de s'élaborer dans le parlement inscrira tout d'abord en tête de son programme trois graves articles :
La séparation de l'Eglise et de l'Etat ;
Les réformes sociales ;
La révision de la Constitution.

Dès le jour de sa naissance, ce nouveau parti se trouvera donc en hostilité avec le ministère Freycinet-Constans.

Il suffira d'un incident quelconque pour le mettre aux prises avec le Sénat. Sa suppression ou son élection par le suffrage universel ne tardera point à figurer dans le programme de ce nouveau groupe qui marchera résolument, soyez-en sûr, à l'assaut du pouvoir. Qui sait si cette constitution n'ouvrira point une nouvelle période parlementaire, fertile en surprises ?

EDMOND ROBERT.

INFORMATIONS

LES CAISSES D'ÉPARGNE

Le Journal officiel publie le rapport adressé au Président de la République par le ministre du commerce, de l'industrie et des colonies sur les opérations de la caisse nationale d'épargne pour l'année 1890.

On y voit que l'avoir des déposants, au 31 décembre 1890, était de 413,439,048 fr.

« Au point de vue du montant, dit le ministre, les sommes déposées à titre de premier versement n'ont cessé de s'accroître depuis 1883 pour atteindre, en 1890, le chiffre de 400,973,521 fr., ce qui représente une augmentation de 22,732,537 fr. sur 1889 et un écart de 53,366,642 fr. entre les années 1882 et 1890, soit un accroissement de 34.80 0/0 sur le nombre et de 52.83 0/0 sur le montant.

» Le chiffre moyen des premiers versements qui, en 1883, avait subi une diminution sensible, n'a cessé, depuis lors, de s'élever successivement pendant les années suivantes, pour arriver, en 1890, au chiffre de 289 fr., moyenne bien supérieure à celle de la majeure partie des Etats européens qui possèdent des institutions similaires.

» Au 31 décembre 1890, près de deux millions de déposants, soit près d'un dix-huitième de la population de la France et de l'Algérie, sont devenus les clients de la caisse de l'Etat, prouvant par là la confiance du public dans cette institution. »

On a beaucoup remarqué l'insistance mise par le Tsar à traverser l'Allemagne sans que son voyage donnât lieu à une rencontre avec l'empereur Guillaume. Toutes les intrigues allemandes ont échoué devant la volonté formelle de l'empereur de Russie.

A Londres et à Berlin, la déconvenue est aussi grande que la joie en France doit être sincère.

M^{me} Boulanger, veuve du général, s'est embarquée lundi soir à Marseille, en compagnie de sa fille cadette, pour se rendre en Tunisie auprès de sa fille aînée et de son gendre, M. le capitaine Driant.

EXPOSITION FRANÇAISE DE MOSCOU

L'Exposition française ouverte à Moscou le 11 mai a fermé définitivement ses portes le 18 octobre dernier.

Le nombre des visiteurs contrôlés par les tourniquets des entrées de l'Exposition est exactement de 573,042.

La meilleure journée a été celle du 4 octobre, pendant laquelle l'Exposition a reçu 43,229 visiteurs, et la plus mauvaise, celle du 17 septembre, qui n'en a vu que 839.

Pour la Russie, ces résultats sont fort honorables.

Dans ce pays, en effet, les conditions d'existence et de tempérament sont tout à fait différentes des nôtres ; ce qui, en France, attirerait la foule laisse là-bas tout le monde absolument froid.

Il y a lieu de remarquer, en outre, que, pendant la durée de l'Exposition française, la température a été capricieuse à l'extrême.

Tantôt un froid humide obligeant à prendre des fourrures et des pluies torrentielles rendant le parapluie impuissant et interdisant les sorties non indispensables, quelquefois la neige même ; tantôt une chaleur excessive, lourde, très pénible à supporter et que nous n'avons ici que très exceptionnellement.

Enfin, malgré les difficultés de toute nature que l'Exposition française de Moscou a eu à traverser pendant son existence, cette manifestation de notre industrie laissera des traces en Russie et augmentera certainement nos relations commerciales avec ce pays.

NOUVELLES MILITAIRES

NOS OFFICIERS EN RUSSIE

On sait que les lieutenants de notre 24^e régiment de dragons, actuellement en Russie pour étudier l'état militaire de ce pays, ont visité, le 26 octobre, avec l'autorisation du commandant en chef des troupes de Moscou, les casernes du 3^e régiment de Soumsk.

Pour montrer aux officiers français les exercices des soldats russes, on a fait manœuvrer, dans le manège du régiment, le 3^e peloton du 2^e escadron.

Les soldats ont fait sous le commandement de leur officier toute l'école de peloton et ont fini par une attaque en rangs disséminés et puis en rangs serrés.

Est-il besoin de dire que l'exercice, l'arrangement et l'entretien des casernes ont produit une excellente impression sur nos officiers, qui ont terminé leur visite par un déjeuner amical offert par les officiers russes.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 4 novembre 1891

Le règlement des différences plus laborieux qu'on ne l'avait prévu provoque des exécutions d'acheteurs qui paralysent toutes les tentatives de relèvement. Comme toujours on s'en prend, suivant son opinion et sa religion, à telles personnalités, qu'on accuse d'être la cause de la baisse, alors que l'état critique des marchés tient à une crise économique générale. L'ancien 3 0/0, après 94.97, reste à 94.72 ; le nouveau à 93.70 ; le 4 1/2 à 104.32.

Le 3 0/0 Portugais reste faible à 32 3/16 et les Chemins à 400 fr. Le bruit court, malgré le démenti donné à ce bruit, que le coupon serait réduit de 3 à 4 1/2. L'Extérieur qui avait remonté à 67 reste à 66 3/8. La Rente Italienne conserve avec peine le cours de 88.40. Le groupe des Fonds Russes est de nouveau éprouvé par les attaques des Allemands, très irrités du refus du Czar de rendre sa visite à Guillaume et de l'interdiction de l'exportation des céréales russes.

Les sociétés sont entraînées par la baisse des valeurs. La Banque de Paris cote 722 ; le Crédit Foncier 4,200 ; le Crédit Mobilier 225 ; la Société Générale 475.

Le Crédit Foncier de Tunisie a des demandes justifiées par le développement de ses opérations de prêts.

L'obligation Immeubles de France cote 384 fr.

L'obligation Porto Rico se maintient à 200 fr. Les Chemins Économiques valent 390 fr.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

CHAMBRE CONSULTATIVE

des Arts et Manufactures de l'arrondissement de Saumur

La Chambre consultative des Arts et Manufactures s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances, le 28 octobre dernier.

Etaient présents : MM. L. Vinsonneau, vice-président, Forge, Sabatier, Mignon, Bourguignon, Achille Girard, secrétaire.

M. Vinsonneau préside la séance, et, après la lecture du procès-verbal de la précédente réunion, donne la parole à M. Bourguignon, chargé d'un rapport sur une question de douane (des droits d'entrepôt sur les cotons) posée par M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie suivant sa lettre-circulaire du 23 juillet 1891.

M. Bourguignon lit son rapport qui contient les conclusions suivantes :

« La Chambre législative et le Sénat s'occupent en ce moment de notre régime douanier ; il est certain que nos législateurs ont des éléments qui leur permettront de se prononcer en connaissance de cause dans toutes les questions le concernant. De plus, notre contrée est entièrement désintéressée dans la question de la surtaxe des droits d'entrepôt sur les cotons.

» Toutefois, pour répondre à la question de M. le Ministre, M. Bourguignon croit qu'il est utile de maintenir la surtaxe d'entrepôt actuellement en vigueur sur les cotons, mais à la condition que les droits fixes soient acceptés, comme compensation, par le Sénat et la Chambre. »

M. le Rapporteur ajoute que la solution complète de la question se trouve, à son avis, dans le rapport présenté à M. le Ministre du Commerce par le Comité de la Filature normande, donné par le journal le Travail, dans son numéro du 4 octobre dernier.

Le rapport est adopté par la Chambre consultative et communication doit en être faite aux journaux de Saumur.

M. Forge demande ensuite la parole et revient à la question posée à l'administration des Chemins de fer de l'Etat, suivant la délibération de la Chambre consultative prise en séance le 20 juin dernier.

Cette question qui a pour objet les heures des trains ramenant le soir les voyageurs venant soit de Poitiers à Saumur, ou de Doué-la-Fontaine à Saumur, est fort intéressante, car elle s'attache à la demande de trajets plus rapides entre les stations désignées.

Malgré la réponse de la Compagnie, qui prétend (suivant une lettre de M. le Préfet de Maine-et-Loire adressée à la Chambre consultative en date du 30 août dernier) qu'il lui est impossible de changer la marche actuelle des trains, la Chambre prend en considération la proposition de M. Forge et décide de demander à nouveau :

1° La possibilité pour les voyageurs partant

de Poitiers à 6 heures 15 minutes du soir, de prendre à Montreuil-Bellay le train 10, qui arrive à Saumur à 10 heures 7 minutes, au lieu d'attendre le suivant qui n'arrive qu'à 11 heures;

2° La création d'un train qui puisse prendre à Doué-la-Fontaine les voyageurs à destination de Saumur, de manière à profiter du train 108 qui part de Montreuil-Bellay à 5 heures 4 minutes et arrive à Saumur à 5 h. 43 minutes du soir. Il n'y a en effet actuellement que deux trains partant de Doué le soir pour venir à Saumur : le premier, à 4 heures 35 minutes, part trop tôt, et le deuxième, à 8 heures 23 minutes, beaucoup trop tard.

La Chambre consultative adopte, à l'unanimité des membres présents, le vœu émis par M. Forge et décide d'envoyer un extrait de sa délibération à MM. les Maires de Poitiers et de Doué-la-Fontaine, en invitant ces messieurs à l'appuyer de toute leur autorité afin de faciliter les relations commerciales entre leurs villes et Saumur.

M. Vinsonneau, vice-président, lève ensuite la séance.

Le Secrétaire, GIRARD, ACHILLE.

M. COTTINEAU

Voici les discours qui ont été prononcés lundi, sur la tombe de M. Cottineau, sous-préfet de Saumur, dans le cimetière du Vigean.

Discours de M. Bodin

Messieurs,

Il est des circonstances où, si peu autorisé que l'on soit, on se sent entraîné à se faire l'écho du sentiment public.

C'est ce qui m'amène à prendre la parole sur cette tombe et à apporter ici le juste tribut de reconnaissance et de regrets que l'arrondissement de Saumur, tout entier, doit à la mémoire de son excellent et digne sous-préfet, M. Hector Cottineau.

Depuis bientôt dix ans qu'il était au milieu de nous, je puis dire hardiment qu'il avait conquis tous les cœurs et que tous, sans distinction de partis, malgré les haines et les injustices que la politique enfante trop souvent, l'entouraient de leur estime, de leur respect, même de leur amitié.

C'est qu'il n'était pas seulement l'administrateur intègre et diligent, l'homme de la conscience et du devoir; il était encore aimable, bienveillant, plein de complaisance, toujours prêt à rendre service à ses administrés. L'esprit de conciliation, il l'avait au plus haut point, et que de fois, à ma connaissance, il a évité des heurts, des conflits qui, s'ils avaient éclaté, n'auraient pu que créer des embarras à l'autorité supérieure, et de graves ennuis à ceux qui en étaient les promoteurs.

On ne le remplacera pas, me disaient hier

encore ses nombreux amis accablés par la terrible nouvelle de sa mort. C'est vrai, car quel que soit le mérite de son successeur, il ne pourra pas prendre de sitôt l'ascendant moral que vingt ans d'administration, dont dix passés au milieu de nous, avaient donné à notre regretté sous-préfet, sur tout le personnel de son arrondissement. Ne désespérons pas, cependant, et songeons plutôt à profiter de ses sages conseils pour rendre la tâche facile à celui qui sera chargé de représenter, dans notre pays, le gouvernement de la République. Il l'aimait tant, notre cher défunt, ce gouvernement républicain, il le servait avec tant de dévoûment et d'abnégation! Et ce n'était pas d'hier que ses convictions s'étaient formées et qu'il en avait fait l'objet de son culte. Il était de ceux qui, quoique jeunes encore, avaient salué avec enthousiasme la République de 1848 et qui, trop tôt, hélas! étaient réduits à en porter le deuil et à ajourner leurs espérances. C'est à cette époque de 1832 que je fis la connaissance d'Hector Cottineau, et de la communauté des idées et des sentiments naquit entre nous cette amitié qui resta toujours inaltérable.

Lancés dans des carrières différentes, nous sommes restés longtemps sans nous voir; mais après un quart de siècle nous nous sommes retrouvés à Saumur. Son front s'était dénudé; mes cheveux avaient blanchi; mais nos cœurs étaient restés les mêmes, et c'est ainsi que depuis 1882 nous avons vécu côte à côte, dans la plus cordiale intimité, servant de notre mieux, l'un et l'autre, le gouvernement de nos vœux que nous avons vu disparaître avec tant de regrets après sa courte aurore de 1848 et que nous voyions enfin briller d'un éclat assuré.

Pourquoi faut-il, ami, qu'une impitoyable maladie que rien ne pouvait faire prévoir, que les soins les plus attentifs de ta digne épouse, de tes filles adorées n'ont pu enrayer, soit venu te coucher dans cette tombe? Au moins emportes-tu l'affection profonde de tous ceux qui l'ont connu. La nombreuse assistance qui est venue te rendre les derniers devoirs en porte le témoignage éclatant. Adieu donc ou plutôt si, comme il est bon et fortifiant de le croire, l'esprit survit à la matière, au revoir!

Discours de M. Baudry-Lacantinerie

Messieurs,

L'amitié a ses droits, mais elle a aussi ses devoirs. Je viens remplir le plus pénible de tous en adressant le suprême adieu à celui qui fut mon meilleur ami.

Il y a des hommes qui mériteraient de vivre indéfiniment, ce sont ceux qui vivent pour les autres plus que pour eux-mêmes. De ce nombre était Hector Cottineau. Interrogez sa vie publique ou sa vie privée : vous trouverez toujours cette note dominante, oubli de lui-même, souci des autres.

De sa vie publique, je dirai peu de choses, car c'est surtout sa vie privée qui intéresse ceux qui m'écourent. Sa foi politique ne tournait pas à tous les vents comme il arrive à tant d'autres. A l'époque où je me suis lié avec lui, il achevait ses études de droit, par conséquent il entraînait dans la vie. Il était républicain et il l'est toujours resté.

Successivement sous-préfet à Civray, à Fontenay-le-Comte, puis à Saumur, il a toujours fait preuve de qualités administratives de premier ordre, et, ce qui est plus rare, d'un précieux esprit de conciliation, grâce auquel il a su faire régner la paix partout autour de lui. Je ne lui connaissais qu'un défaut, si c'en est un : il avait trop de modestie. Dans cette fin de siècle, il ne suffit pas toujours, pour parvenir aux plus hautes situations, d'avoir un mérite réel, indiscutable. Il faut en être persuadé soi-même, il faut se faire valoir. Or Hector Cottineau a toujours ignoré cet art.

La politique, qui cimente quelquefois l'amitié, en relâche plus souvent les liens. M. Cottineau n'a pas connu cet écueil. Pour lui l'amitié était un terrain neutre d'où la politique doit être bannie en tant qu'elle pourrait être un obstacle à la concorde. Cherchez ses amis, vous en trouverez partout, ses ennemis vous n'en trouverez nulle part. Mieux que tout autre, je puis vous parler, en connaissance de cause, de sa vie privée, car j'ai eu le bonheur d'être admis dans le cercle de ses intimes. Qui ne l'a pas connu dans son intimité ne l'a pas connu tout entier! Il y avait chez lui quelque chose d'excellent et de rare. Son cœur était une source inépuisable d'affection et de bonté pour tout ce qui mérite d'être aimé dans ce monde. Au premier rang, sa femme et ses enfants, qui étaient pour lui l'objet d'un véritable culte. Aussi quel effondrement pour elles! Puissent les sympathies qui leur sont acquises de toutes parts tempérer la rigueur du coup qui les frappe! Ensuite les parents, les amis, qu'il aimait à réunir autour de lui le plus souvent possible. Réunion d'une délicieuse intimité! Enfin l'humanité souffrante. Le nombre de ceux auxquels il a rendu des services de toute nature est incalculable.

Il meurt d'une mort prématurée, dans la maison même où il est né, dans la maison de ses ancêtres. La terre natale recouvrira son cercueil, cette terre natale qu'il a tant aimée et à laquelle il venait chaque année demander le renouvellement de ses forces, en compagnie de quelques amis privilégiés. Elles sont finies, ces délicieuses parties de Bourpeuil où l'âme se retrempeait autant que le corps. Nous vivrons de leur souvenir et du souvenir de celui qui nous les offrait. Il est là maintenant, couché dans l'étroit espace d'une tombe! Beaucoup auront fait plus de bruit que lui dans ce monde. Bien peu y auront conquis autant de sympathies et emporteront autant de regrets.

Il disait souvent dans son entourage: « Je viendrai prendre ma retraite à Bourpeuil. Mon père et ma mère ont su se faire regretter dans ce pays; nous tâcherons de les imiter ». La foule compacte qui se presse autour de sa dépouille mortelle dit éloquentement dans quelle mesure ce vœu s'est réalisé!

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Demain vendredi, 6 novembre, à 7 heures 1/2 du soir, le Conseil municipal de Saumur se réunira au lieu ordinaire de ses séances.

L'ordre du jour comprend :

- 1° Les budgets des collèges de garçons et de jeunes filles pour 1892.
- 2° Taxe militaire : demande de dispense.
- 3° Institution des jeunes aveugles : bourse.
- 4° Service militaire : soutiens de famille.
- 5° Affaires diverses.

UN PAQUET DE CALEÇONS

Un paquet de douze caleçons en coton écriu a été trouvé sous un bateau vis-à-vis l'Hôtel de Ville.

On suppose que ces caleçons, qui portent à la ceinture le chiffre 100 marqué en bleu, ont été cachés en cet endroit par des voleurs qui espéraient venir les y reprendre. Ils ont été déposés au bureau de police.

COUR D'ASSISES DE MAINE-ET-LOIRE

La session d'assises, pour le 4^e trimestre 1891, s'ouvrira à Angers, le lundi 9 novembre; les audiences seront présidées par M. le conseiller Girou.

Voici le rôle des affaires qui doivent être jugées :

- Lundi, 9 novembre. — 1. Cardin, vols qualifiés; défenseur, M^e Gasté. — 2. Menard, attentats à la pudeur; défenseur, M^e de Villiers.
- Mardi, 10 novembre. — 3. Bataillard, vols qualifiés; défenseur, M^e Goursat. — 4. Héry, attentats à la pudeur; défenseur, M^e Réveillard.
- Mercredi, 11 novembre. — 5. Fille Beurrier, incendie volontaire; défenseur, M^e Chesneau. — 6. Epoux Giraud, extorsion de signature et complicité; défenseur, M^e Emile Rousseau et de Villiers.
- Jedi, 12 novembre. — 7. Bonardin et Le Ster, vol et assassinat (le crime de Saumur); défenseurs, M^{es} Affichard et de Villiers.
- Vendredi, 13 novembre. — 8. Louis Piron, Mathurin Piron, Joseph Briant, Jean Moreau, vols et meurtre (le crime de Chalonnais); défenseurs, M^{es} Desêtres, Lefranc et Lemonnier.
- Samedi, 14 novembre. — 9. Rabin, attentats à la pudeur; défenseur, M^e Lucas. — 10. Toubanc, attentats à la pudeur; défenseur, M^e Raffier-Dufour.

L'AGENCE SPIRITE

PAR ANDRÉ GODARD

Et le directeur tourne son fauteuil du côté du feu, face à René; Malvoisier au centre avec Rominsky complètent le demi-cercle, et l'on fume quelques minutes sans parler. Puis, comme sous le coup d'une idée subite, Cardénio s'adresse au peintre :

— Parbleu! j'y songe, est-ce que vous ne vous chargeriez pas de diriger la revue? Dame, si cela vous disait le moins du monde!

René sourit comme d'une plaisanterie. En dehors de son art, il ne se sent pas capable de grand chose et n'a pas la moindre notion du journalisme.

— Bah! mon cher ami, riposte Cardénio, ça s'apprend en dix minutes, une besogne comme celle-là. Ce n'est pas du journalisme, mais seulement un travail de classement qui vous prendra une heure par jour. D'ailleurs,

Reproduction autorisée pour les journaux ayant traité avec la Société des Gens de Lettres.

vous nous entendiez causer tout à l'heure et vous connaissez les avantages. Avec vous surtout, il n'y aurait pas de difficultés. J'ajoute que la direction de la revue vous servirait même pour votre avenir de peintre; on n'arrive dans les Arts qu'en se faisant une réclame par ailleurs, et M. de Mordanes, directeur d'une feuille spirite, ne serait point inutile à M. de Mordanes exposant au Salon. Savez-vous ce qui a fait la fortune de votre ami Clavier dans la presse? Une simple plaisanterie où lui-même n'avait pas cherché malice; au cours d'un voyage dans le Far-West, il avait acheté pour quelques bouteilles d'eau-de-vie à un vieil Indien le titre de Sachem des Arrapahoës; eh! bien, cela ensuite a suffi pour lui créer ici une légende.

Présentée sans préparation, l'idée de voir son nom figurer en tête des *Entretiens posthumes* eût semblé monstrueuse à René. Mais Cardénio l'y avait habitué, en le décidant d'abord à signer un simple article relatif à sa vision de l'île d'Yeu. Dès lors, soit qu'il sentit un réel avantage à populariser son nom, soit que la perspective d'une rente de six mille francs lui fût douce, soit enfin le désir d'étudier de plus près les doctrines d'Allan Kardec, et

surtout de rencontrer Eva tous les jours, il ne refusa point nettement l'offre qu'on lui faisait. Peut-être encore craignait-il de s'aliéner d'un mot les sympathies du père de celle qu'il aimait. Il répondit donc qu'il verrait, que la proposition lui paraissait bien grave pour l'accepter de suite ou la rejeter. Malheureusement, Cardénio n'était pas l'homme des irrésolutions et des ajournements au lendemain.

— Oh! mon cher, pas de réponse vague! fit-il avec un sourire contraint et le visible agacement d'un être d'action en présence d'un rêveur; — il faut savoir ce qu'on veut et le dire. Acceptez-vous, oui ou non?

René, décontenancé, ne voyant pas d'ailleurs d'obstacle sérieux, répondit assez nettement : Oui, j'accepte. — Mais sa détermination fut de celles qu'inspirent aux âmes faibles l'ennui de discuter et la crainte de froisser par un refus.

— C'est entendu, conclut Cardénio; demain, rendez-vous à l'Agence à l'heure qui vous plaira.

— Oh! quand vous voudrez!

— Eh! bien, à trois heures précises; j'y serai.

Et l'on se mit à parler d'autre chose jusqu'au moment de rentrer au salon. Alors Cardénio

présenta à sa femme et à sa fille le nouveau directeur des *Entretiens posthumes*.

— Mes compliments, fit Eva qui lui tendit la main de son geste bon garçon; — nous aurons ainsi le plaisir de vous voir plus souvent.

M^{me} Cardénio se tut, mais elle lança à son mari un regard de mécontentement qui lui fit baisser les yeux.

On se sépara vers minuit; René sortit avec les deux autres invités. Dans la rue, Rominsky se tourna vers Malvoisier, en éclatant de rire.

— Ah! ça, fit-il, m'expliquez-vous à présent votre étrange discours du dîner; de qui avez-vous prétendu vous moquer en venant soutenir qu'Homère vous mettait dans ses confidences?

Mais Malvoisier prit mal la chose.

— Monsieur, répliqua-t-il aigrement, il vous plaît de croire que tous les spirites sont des farceurs; vous avez vos raisons, et je ne me donnerai pas la peine de discuter.

Puis, serrant la main de René, le peintre, tout secoué de rage, quitta ses compagnons et s'éloigna par une rue latérale.

Restés seuls, le médium et le peintre marchèrent quelques pas sans parler. René le premier rompit le silence, pour demander à Ro-

